



Déclaration préalable FNPOS - CGT

Fédération Nationale du Personnel des Organismes Sociaux

RPN aide aux aidants du 29 janvier 2021, suite à la montée de la violence dans les accueils.

Suite aux évènements d'hier à Pôle Emploi et à la CPAM 13, la CGT ne pouvait pas commencer cette RPN sans vous alerter sur la recrudescence des actes de violences envers les salariés des services publics, y compris dans notre institution.

Depuis le 7 janvier dernier, le syndicat CGT de la CPAM 13 n'a cessé d'alerter sa direction sur la montée des incivilités dans les accueils du fait que les assurés ne peuvent plus être reçus et entendus dans leur demande, sous prétexte de l'ouverture d'espaces libres services.

Que ce soit dans les instances locales, lors des réunions des commissions SSCT et des CSE, ou en Instance Nationale de Concertation, la CGT n'a cessé d'attirer l'attention des directions sur cette problématique qui met la santé, voire la vie des salariés en danger.

Rien ne peut justifier de tels actes mais l'employeur ne peut se dédouaner de ses responsabilités.

Au-delà des directives gouvernementales, qui sont une des causes de cette violence par le biais des réformes qui réduisent les droits des usagers, les COG signées par les directeurs nationaux contribuent à la dégradation des conditions de travail, à notre mission de service public et au final, à la casse de la Sécurité sociale.

Avec 12 000 suppressions de postes en 10 ans, comment parvenir à traiter tous les dossiers en temps et en heure ?

A contrario de ce qui est avancé par les directions nationales et locales, le numérique est loin de compenser le manque d'effectif. Bien au contraire, il complexifie les démarches dans l'étude des dossiers. Le numérique laisse les usagers sans réponse qui, livré à eux-mêmes, expriment leur colère jusqu'à la violence.

Dans cette période où la sécurité sociale devrait davantage accompagner les usagers qui se confrontent à la précarité, l'employeur poursuit sa politique de service au rabais jusqu'à la sous-traiter aux maisons France Service.

Ne pas recevoir les usagers, remplacer les agents de la Sécurité Sociale par des bornes libre-service ou sous-traiter l'accueil sans RDV, tout cela ne mettra pas un terme aux incivilités et à la violence.

La Sécurité sociale a besoin d'effectif en nombre suffisant pour traiter tous les dossiers et pour ouvrir, de nouveau, des accueils de proximité tenus par des agents de l'institution, en toute sécurité tant face au virus, que pour éviter tous risques d'agressions.